REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MÉTROPOLE DE LYON

Séance du **23 janvier 2018**

Compte rendu affiché le **30 janvier 2018**

Date de convocation du Conseil municipal le **17 janvier 2018**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Jacques ARCHER**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI, Mustafa USTA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Kaoutar DAHOUM à Jean-Michel DIDION, Pierre BARNEOUD à Myriam MOSTEFAOUI, Armand MENZIKIAN à Stéphane GOMEZ, Saïd YAHIAOUI à Philippe ZITTOUN, Christiane PERRET-FEIBEL à Philippe MOINE.

Membres absents excusés : **Virginie COMTE**

Membres absents : **Morad AGGOUN, Nawelle CHHIB, Laurent PATRY**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO.**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Objet :

18.01.0876
Appel d'offre relatif aux titres restaurant

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 26 JAN. 2018
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Le contrat conclu en 2014 avec le prestataire Chèque Déjeuner portant sur la fourniture de chèques restaurant aux agents de la ville et du Centre Communal d'Action Sociale arrive à échéance le 24 juillet 2018.

Il convient en conséquence d'organiser une nouvelle consultation. Cette dernière sera conduite par un groupement de commande réunissant la commune et le CCAS.

Le montant annuel estimatif de ce marché s'élève à 1 198 002 € : Ville : 1 150 002 €, CCAS : 48 000 €, dont 50 % supportés par la Ville et 50 % par les agents. En 2017, 198 112 titres ont été émis (ville : 188 232, CCAS : 9880). La valeur faciale de chaque titre restaurant est à ce jour de 6 €.

La passation d'un appel d'offres relatif à l'émission et à la livraison de titres restaurants s'impose conformément aux articles 66 à 68 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. En application des articles 78 et 80 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics la prestation fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande sans montant minimum et sans montant maximum.

La durée du marché est fixée à un an, renouvelable 3 fois, par tacite reconduction.

En conséquence, je vous propose :

➢ de décider que ce marché sera traité par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux 66 à 68 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
➢ d'autoriser le coordonnateur du groupement à signer le marché avec le candidat retenu par la Commission d'appel d'offres sous réserve qu'il produise les attestations fiscales et sociales ;
➢ de dire que les crédits inhérents à cette prestation seront inscrits au chapitre 012 du budget.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 39
Votes Pour : 39
Votes Contre :
Abstention :

➢ décide que ce marché sera traité par voie d'appel d'offres ouvert conformément aux 66 à 68 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
➢ autorise le coordonnateur du groupement à signer le marché avec le candidat retenu par la Commission d'appel d'offres sous réserve qu'il produise les attestations fiscales et sociales ;
➢ dit que les crédits inhérents à cette prestation seront inscrits au chapitre 012 du budget.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY